

**Jeudi 12 juin 2025 de 18h00 à 20h00**

Personnes présentes :

M. Fourny, maire de Seraincourt

Mme Fleiter, maire de Saint-Quentin le Petit

M.Guirsch, maire de Sévigny-Waleffe

M.Carré, maire de Banogne Recouvrance

Mme Maillot, vice-présidente à la communauté de communes

M. Etique, vice-président de la communauté de communes des affaires scolaires

Mme Ducamp, représentante élue des parents d'élèves

Mme Hennebelle, représentante élue des parents d'élèves

Mme Guillaume, représentante élue des parents d'élèves

Mme Carvalho, représentante élue des parents d'élèves, présidente de l'APE

Mme Guerlot, enseignante PS-MS-GS et directrice de l'école

Mme Bailly, enseignante CP-CE1

Mme Schweitzer, enseignante CE2-CM1

Mme Barras, enseignante CM2

Mme Hosson, enseignante surnuméraire

Personnes absentes excusées : M. le maire de Hannogne Saint-Rémy, M Jenin DDEN

Ordre du jour :

- Répartition pédagogique et effectifs pour la rentrée 2025- mouvement de l'équipe enseignante

Trois classes à la rentrée de septembre 2025 (3 inscriptions en PS (1 élève de Banogne et 2 élèves de St Quentin – 1 inscription en CP Seraincourt – 1 inscription en CM2 Seraincourt)

PS-MS-GS : 3 PS – 4 MS- 10 GS total de 17 élèves enseignante Mme Guerlot

CP-CE1-CE2 : 8 CP – 5 CE1 – 7 CE2 total de 20 élèves enseignante Mme Bailly

CM1- CM2 : 11 CM1 – 10 CM2 total de 22 élèves enseignant en attente

Total école : 59 élèves

- Bilan des exercices de sécurité

Le 2nd exercice d'activation PPMS "risques majeurs" a eu lieu le jeudi 30 mars 2023 à 10h00. Le scénario testé était le suivant : accident d'un camion transportant des matières dangereuses. L'exercice a été préparé en amont et fait l'objet d'une communication en interne (personnels enseignants et non enseignants, élèves) et en externe (parents d'élèves collectivité territoriale). Le 3ème exercice de sécurité évacuation incendie est en attente.

Nous avons eu le 15 mai la visite de Monsieur Conrad, inspecteur en santé et sécurité au travail au sein de l'académie de Reims, pour une évaluation santé et sécurité. Nous sommes en attente du bilan d'évaluation et nous communiquerons certaines informations.

Des recommandations ont été faites :

- L'exploitant doit tenir un registre d'accessibilité.
- Un registre hygiène et sécurité doit être à disposition des usagers.
- Points à ajouter dans le règlement d'école : rappel concernant le PPMS : ne pas venir chercher les enfants en pleine journée en cas de crise
- 

- Bilan des différentes actions pédagogiques menées au cours du trimestre :

- défi du jeune chercheur sur la rédaction d'une charte écocitoyenneté. La conseillère pédagogique sciences devrait venir à l'école pour remettre le diplôme et un petit cadeau à chaque classe au cours de la semaine du 23 juin.

- Renouvellement de notre niveau label E3D niveau 1
- Sortie : château fort de Sedan
- Journée festive : le 100<sup>ème</sup> jour d'école
- Les élevages en classe : les phasmes
- Liaison école – collège journée d'immersion au collège pour la classe de CM2 : l'équipe souligne la qualité de l'accueil et de l'organisation de la journée (4 séances d'immersion dans des classes).
- Action « climat scolaire » par la psychologue de l'Education nationale, Mme Medina, dans la classe de CE2-CM1 pour travailler sur les réponses à apporter à une agression verbale adaptée, au vu des besoins identifiés par les enfants. Il a été proposé un travail autour de la résolution de conflit et la notion d'empathie (4 séances).
- Réunion d'information et de discussion portant sur le climat scolaire : bilan des actions faites dans le cadre du plan harcèlement, attentes et propositions des familles, date retenue : vendredi 27 juin 2025 18h00 – 19h00
- 10h00 d'enseignement dans le cadre du programme pHARe proposées aux élèves afin de développer leurs compétences psychosociales, leur capacité à travailler collectivement, l'empathie et enfin à aborder toutes les facettes de la prévention du harcèlement. Un volet « sensibilisation écran » s'inscrit dans ce programme. Les élèves de CM2 ont passé le permis internet dans le cadre du Safer Internet Day.
- Bilan des séances de natation : passage du Pass nautique et de l'attestation savoir nager en sécurité. Le passage de l'ASNS a été proposé aux 26 élèves de CM1 et CM2 (test pratique et théorique), le passage du Pass Nautique a été proposé à l'ensemble des élèves. 6 élèves ont obtenu l'ASNS.

- Présentation du livre de l'été « l'Odyssée » offert à tous les élèves de CM2 par le Ministère de L'Education nationale et de la Jeunesse. Le livre sera remis aux élèves en juillet. Mme Guerlot invite l'association de Parents d'élèves à s'associer à ce moment pour remettre aux CM2 le petit cadeau que l'association a prévu de leur faire.
- Date de remise des accès aux résultats de fin de semestre par le biais du livret numérique - rendez-vous semestriel avec les familles le 1<sup>er</sup> juillet.
- Présentation des projets pédagogiques pour l'année 2025-2026 : Planétarium en réflexion. Continuer à fréquenter la médiathèque. Toute suggestion de sortie scolaire est la bienvenue.

*Concernant les sorties scolaires et la question des assurances, Mme Guerlot explique que la réglementation a changé depuis 2023. Une sortie obligatoire peut désormais intégrer la pause méridienne du moment qu'elle ne dépasse pas les horaires de l'école et qu'elle est gratuite. Les sorties obligatoires sont couvertes par l'Education Nationale.*

- Point sur l'état des manuels en fin d'année scolaire : accord des parents sur une participation si détérioration (4 euros). La proposition est adoptée.
- Validation des comptes de la coopérative scolaire à la date du 12 juin 2025 (dépenses : sorties scolaires, achats pour les classes et crédits : cotisations, participation financière des familles aux sorties, paiement des photographies scolaires)

Valider le montant de la coopérative scolaire : 3944€ au 12 juin 2025

278€ pour action photo

426€ Pays Rethélois

1500€ de l'APE (participation au financement de la sortie scolaire au château de Sedan)

La question de la proposition de montant concernant la participation volontaire des familles est votée et adoptée : 15€ par élève, 26€ pour 2 élèves

- Appel à projet par la communauté de communes : subvention à hauteur de 40% du montant limité à 1200€ - plafond de 2000€ si nuitées- avec déclaration d'intention. La subvention peut monter à 50% en cas de projets inter-écoles. Les projets sont à déposer au plus tard le 10 octobre.
- Minute de silence en hommage à notre collègue a été rendue par les élèves de CM2 suite au drame survenu au collège Françoise-Dolto de Nogent qui nous a tous bouleversés.
- Projets à venir :
  - Fête du sport scolaire : 1<sup>er</sup> juillet 2025 → projet porté par la communauté de communes qui aura lieu à Asfeld. Des ateliers seront organisés pour les élèves des écoles de Hannogne, Saint-Germainmont, Poilcourt-Sidney, Château-Porcien.
  - Projet de vacances apprenantes au lac du Der : en attente de validation de Mme la Directrice Académique.
  - Kermesse : ce samedi 14 juin. La location de la salle des fêtes est offerte par la commune de Sévigny Waleppe.
- Proposition de déploiement d'un ENT dans l'ensemble des écoles de la communauté de communes. M. Etique explique l'intérêt de mettre en place d'un ENT sur le plan de la communication école/familles, Communauté de communes/familles, école/communauté de communes, mais aussi la communication entre enseignants du Pays Rethélois et entre parents d'élèves. La mise en place de l'ENT coûte 2€ par élève. Le financement pourra être pris intégralement en charge par la communauté de communes ou partagé avec les écoles. Les enseignantes vont entamer une réflexion.
- Investissements et travaux demandés à la Communauté de communes du Pays rethélois : Mme Guerlot demande à ce que le nettoyage des extérieurs soit rigoureux.
- Présentation et validation des listes du matériel de rentrée pour chaque classe : les listes de fournitures seront les mêmes que l'année dernière. Concernant la liste des CM1-CM2 dont l'enseignant n'est pas encore connu, il s'agira également de la même liste à laquelle on soustraira le classeur.
- Présentation des modalités de vote pour les élections des représentants des parents d'élèves au conseil d'école pour l'année 2025-2026 : vote papier conservé pour l'année prochaine
- Questions diverses ; réponses aux questions des parents (celles-ci auront été formulées et soumises à l'équipe enseignante au plus tard le mardi 13 juin 2023). Pas de question.

Fin de la réunion à 20h30

Rédaction : Mme Hosson et Mme Guerlot